

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS
ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU ET LA COMMUNE DE CHEY**
Annexée aux statuts de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

AVENANT 2
FIN DE MISE A DISPOSITION

Entre

La communauté de communes Mellois en Poitou représentée par son président, M. Fabrice MICHELET, dûment habilité par délibération du bureau communautaire du 7 septembre 2023 n°....., ci-après désigné par les termes « la Communauté de Communes » ;

D'une part,

Et

La commune de Chey, représentée par son maire, M. Jean-Christophe MAGNAN, dûment habilité par la délibération du conseil municipal en date du, Ci-après désigné par les termes « la commune » ;

D'autre part,

Exposé

La commune de CHEY a mis à la disposition de la communauté de communes au 1^{er} janvier 2020 l'immeuble à vocation économique incluant un commerce de coiffure (actuellement loué), un commerce de boulangerie (actuellement vide) et son logement de fonction à l'étage (actuellement loué au vu de son indépendance du commerce) au 6 place de la Liberté sur la parcelle cadastrale AB0101 d'une superficie de 1 342m².

La communauté de communes a proposé de restituer l'ensemble de cet immeuble à la commune au motif que cela ne fait pas partie de son « cœur de métier ».

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Mise à disposition du bâtiment

Vu l'article L. 1321-3 du CGCT, lorsque le bien n'est plus affecté par l'EPCI, au service public pour lequel il avait initialement été mis à disposition, le bien mis à disposition est restitué et réintégré dans le patrimoine de la collectivité initialement remettante pour sa valeur nette comptable avec les adjonctions effectuées par la collectivité initialement bénéficiaire, le cas échéant.

Le bâtiment objet de la mise à disposition à la communauté de communes est rendu à la commune à la date du 1^{er} octobre 2023.

Article 2 – Assurances diverses

L'assurance des biens mis à disposition ne relève plus de la Communauté de communes à compter du 1^{er} octobre 2023.

Article 3 – Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale (cf. annexe) des biens transférés est de :

- 23 140.51€ pour le logement
- 66 547.54 € pour les locaux commerciaux

Article 4 – Litiges

Dans l'hypothèse d'un litige lié à l'application des stipulations de la présente convention, les cocontractants s'engagent à rechercher une solution amiable de règlement préalablement à toute saisine du Tribunal Administratif territorialement compétent de Poitiers.

Fait à Melle, le 7 septembre 2023

Pour la commune de
CHEY
Le Maire,

Pour la communauté de communes
MELLOIS EN POITOU
Le Président,

Jean-Christophe MAGNAN

Fabrice MICHELET

ETAT INVENTAIRE ENSEMBLE IMMOBILIER A CHEY

Exercice : 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2132 IMMEUBLES DE RAPPORT

N° exercice anventaire	N° exercice amortissement	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2132-0006	002132-0006	IMMEUBLE CHEY	(002132-0006)	35 312,16	01/01/2002	23	1 191,23	19 826,08	15 486,08	14 294,85
Total				35 312,16			1 191,23	19 826,08	15 486,08	14 294,85

Exercice : 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2145 CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL.GEN. AGENC. AMENA

N° exercice anventaire	N° exercice amortissement	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2145-0007	002145-0007	REHAB CHEY	(002145-0007)	24 123,58	01/01/2004	22	804,00	14 473,92	9 649,66	8 845,66
Total				24 123,58			804,00	14 473,92	9 649,66	8 845,66
		TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL		59 435,74			1 995,23	34 300,00	25 135,74	23 140,51

Exercice : 2023 Budget: BUDGET PATRIMOINE ECONOMIQUE Nature : 2132 IMMEUBLES DE RAPPORT

N° exercice inventaire	N° exercice amortissement	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2132-0004	002132-0004	REHABILITATION CHEY	(002132-0004)	220 158,04	01/01/2014	17	7 158,68	148 571,18	71 586,86	64 428,18
2132-0008	002132-0008	TRAVAUX BOULANGERIE CHEY FACTURE DU 19 06 2015	(002132-0008)	2 890,00	01/01/2015	30	96,33	674,31	2 215,69	2 119,36
		TOTAL GENERAL BUDGET PATRIMOINE ECONOMIQUE		223 048,04			7 255,01	149 245,49	73 802,55	66 547,54

